



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL



N° D/2022-081

Nombre de Conseillers

En exercice : 23

Présents : 13

Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 décembre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Torcy, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – Mme CASTANO Adeline – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. BONNEAU Michel à M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette à Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme CANTIER Nadège – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim – M. ERPATE Giovanni – M. DJEDDOU Rabah

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Thérèse MUNOZ.

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES VERSEES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET AUTRES

Mme Nadège CANTIER, 1^{ère} Adjointe, rapporte au Conseil Municipal qu'il convient de compléter la délibération N°D/2022-031 en date du 28 mars 2022, concernant les subventions allouées aux associations. Cela concerne le dispositif « Chèques Torcy Sport » et l'Opération Octobre Rose.

DISPOSITIF CHÈQUES TORCY SPORT

- Association Sportive de la Jeunesse Torcéenne	17 chèques de 20 €340 €
- A. Académie Boxing Torcy	7 chèques de 20 €..... 140 €
- Alliance Dojo 71	5 chèques de 20 €.....100 €
- Shotokan Karaté Do de Torcy	5 chèques de 20 €.....100 €
- Creusot Torcy Montchanin Handball	14 chèques de 20 €.....280 €
TOTAL	960 €

OPÉRATION OCTOBRE ROSE

- Bien-Être en Oncologie	560.€
--------------------------	-------

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Budget Primitif 2022,
Entendu l'exposé de Mme Nadège CANTIER, 1^{ère} Adjointe,

Transmis à la Sous-préfecture
d'AUTUN
le
Mairie de TORCY – 71210 TORCY



Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ** :

- **ATTRIBUE** aux associations susnommées, les montants proposés,
- **DIT** que les montants alloués seront prélevés sur la section de fonctionnement du budget principal à l'article 6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et aux personnes de droit privé du Budget Principal 2022.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à liquider ces montants aux bénéficiaires.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le23 DEC. 2022.....
et publié, affiché ou
notifié le23 DEC. 2022.....
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Philippe PIGEAU